



COMMUNIQUE DE PRESSE

Saintes, le 11 avril 2014

Le samedi à Saintes, le stationnement devient gratuit

Le nouveau maire de Saintes, Jean-Philippe Machon, et son équipe ont décidé la gratuité du stationnement en ville, les samedis, avec effet immédiat.

C'était une attente des commerçants du centre-ville et des saintais. Jean-Philippe Machon prend une mesure immédiate pour dynamiser le centre-ville et permettre aux saintais de faire leurs courses dans les quatre marchés et les quelque 400 commerces de proximité.

La facilité et la gratuité de stationnement des zones commerciales en périphérie de la ville ont largement contribué à leur attractivité, souvent au détriment du centre-ville.

Pour lever ce frein, la nouvelle municipalité a décidé d'instaurer le stationnement gratuit les samedis et ce, dès le samedi 12 avril. Cette décision constitue la première étape d'une réflexion plus large sur la politique de stationnement de la ville.